



Penser l'alternative. Réponses à quinze questions qui fâchent. Entretien avec Jacques Rigaudiat.

Publié le 27 décembre 2024, par La rédaction



©

Résumé :

L'interviewé présente les principales thèses de l'ouvrage dont il est le coauteur. Il traite des questions écologiques, de la construction européenne, des services publics et de la dette. Son point de vue est antilibéral et remet en cause les dogmes qui poussent à la décroissance et à un





capitalisme irraisonné.

Abstract :

The interviewee presents the main theses of the work of which he is the co-author. It deals with ecological issues, European construction, public services and debt. His point of view is illiberal and calls into question the dogmas that push for degrowth and irrational capitalism.

NDLR : Nous donnons ici avec l'accord de l'auteur le texte de l'interview qu'il a donné en Juillet 2024 au *Temps des ruptures*, journal numérique progressiste. Jacques Rigaudiat conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes, est membre de notre comité de rédaction et coauteur de l'ouvrage : « Penser l'alternative, Réponses à quinze questions qui fâchent ».

Transition écologique :

Vous consacrez un chapitre sur l'idéologie de la décroissance. Selon vous, cette théorie, est incompatible d'une part avec la transition écologique, et avec l'amélioration des conditions de vie des citoyens (par exemple, l'investissement dans les services publics, dans la rénovation des bâtiments, etc.). Pourriez-vous nous expliquer pourquoi ?

C'est une question de pur bon sens : comment, en effet, imaginer que sans croissance on puisse faire face aux défis qui nous attendent : c'est-à-dire tout à la fois financer la transition écologique dans l'ensemble de ses dimensions (préservation de la biodiversité, adaptation aux dérèglements climatiques et transition énergétique), rétablir et améliorer les services collectifs qui sont en grave déshérence et assurer une amélioration des conditions et du niveau de vie ?

Certes « faire payer les riches » est nécessaire, et réformer profondément la fiscalité indispensable, mais il faut être conscient des ordres de grandeur : cela ne suffira nullement pour assurer les investissements et les redistributions dont notre société a durablement besoin et une amélioration d'ensemble du niveau de vie. Pour cela, il faut de la croissance. Le PIB agrège certes des choses très différentes, et il n'y est pas fait de différence entre ce qui constitue un progrès, une réparation des dégâts de la croissance et du réchauffement climatique, ou une production à des fins d'utilisation futillement ostentatoire. L'économiste doit bien sûr ici céder le pas au politique et aux valeurs citoyennes qu'il porte pour un projet de société plus égalitaire, plus sobre et au niveau



de vie soutenable pour la planète. C'est pourquoi des consommations seront à réduire voire à prohiber et des gaspillages à résorber ; c'est pourquoi, le modèle productif devra être transformé pour devenir compatible avec les équilibres, notamment climatiques, de la planète.

Mais ce n'est pas céder à un fétichisme du PIB que de rappeler que celui-ci représente tout à la fois l'ensemble des richesses produites, y compris non-marchandes, mais aussi celui des revenus distribués et, enfin, des consommations et des investissements. Avoir pour projet principal de le réduire, c'est, *ipso facto*, être dans une démarche de régression sociale, qu'elle s'avoue (rarement) ou soit (le plus souvent) déniée. Le projet décroissantiste est une illusion mortifère.

Dans le chapitre 7, vous défendez une plus grande électrification des usages, avec une énergie décarbonée. Quels sont les grands défis liés à cette électrification ? quels sont les secteurs devant être décarbonés prioritairement selon vous ? le secteur des transports est emblématique de cette électrification, mais l'augmentation du coût de l'énergie rend cette transition complexe ?

D'abord, il faut rappeler que l'électrification n'est qu'un moyen au service de la décarbonation et que celle-ci est une urgence absolue. Toutes les prévisions, même pessimistes, semblent aujourd'hui prises de court par la réalité : le réchauffement climatique -et avec lui les dérèglements (incendies, sécheresses, inondations catastrophiques...) qui l'accompagnent- est plus rapide qu'attendu. Il ne suffira pas de décarboner l'économie et les usages de la société, il faudra aussi l'y adapter à ces conditions nouvelles.

Il ne suffira pas non plus de simplement « décarboner » l'énergie utilisée, il faudra aussi en faire le plus possible l'économie : être plus sobres en énergie, plus efficaces dans leur production comme dans leur utilisation. Enfin, faire en sorte que ces énergies soient aussi décarbonées qu'il est possible. On ne peut dissocier les termes de ce tryptique énergétique : sobriété, efficacité, décarbonation. C'est un programme gigantesque qui nous attend, nous et les générations à venir ; il sera coûteux, très. Il devra être soutenu dans la durée ; elle sera longue. C'est pourquoi, je le redis, le décroissantisme ne peut être un projet politique.

Pour répondre à votre question, aucun secteur, absolument aucun, ne peut échapper à





ces impératifs, car ils sont, si j'ose dire, « catégoriques » si nous voulons - et nous le devons - atteindre le « zéro net émissions » (ZNE) le plus rapidement possible. Aucun ne pourra s'en exonérer. D'autant moins d'ailleurs, j'y insiste au passage, que ce ZNE est le résultat d'une soustraction entre les émissions et la capture du carbone assurée par les puits naturels ; or, conséquence du réchauffement climatique et de ses effets comme on le voit pour la France, ils sont en train de s'effondrer. Il faudra donc aussi les restaurer ou / et développer des moyens de capture du CO₂.

Pour en revenir aux secteurs, c'est vrai, d'abord, bien sûr des mobilités (32% des émissions, dont la moitié due aux véhicules particuliers), dont l'électrification représente une profonde transformation des usages typiques de la « société de consommation », mais aussi une révolution industrielle risquée pour le secteur et ses emplois ; c'est vrai aussi de l'agriculture (19% des émissions), dont au demeurant l'émission principale - le méthane - a sur sa durée de vie propre (de l'ordre de 30 ans) un pouvoir réchauffant 90 fois plus important que le CO₂ ; c'est vrai des procès de production de l'industrie (18%), et en priorité les plus énergétiquement intensifs ; c'est vrai encore du bâtiment (16%, dont près des 2/3 des émissions sont dus au résidentiel), qui devra faire l'objet d'un programme de rénovation thermique complet. Quant au secteur de l'énergie, cela peut sembler un paradoxe, il ne représente que 11% des émissions, car il est déjà largement décarboné de longue date grâce à un parc nucléaire qui fournit entre 60% et 70% de la production d'électricité et plus récemment du fait du développement des énergies renouvelables intermittentes (EnRi) : solaire photovoltaïque et éoliens, terrestre et marin.

Mais, on le voit, ce mouvement d'électrification des usages, productifs ou de consommation, devra encore être massivement développé, et avec lui, donc, la production d'électricité. Comme le dit le rapport Pisani-Mahfouz dans un raccourci saisissant mais juste, il s'agit de « substituer du capital aux sources fossiles ». Pour de multiples raisons que nous développons dans notre livre, cela aussi coûtera cher. Il faut clairement annoncer la couleur, il est vain d'imaginer comme certains aiment à en cultiver l'illusion que cela aboutira à une énergie peu coûteuse. Éviter la « fin du monde », amènera plus que jamais à poser celle des « fins de mois » et donc celle de la fracture énergétique que cela risque d'entraîner. C'est pourquoi, il faudra aussi s'employer à définir un projet politique qui apporte des solidarités nouvelles ou renforcées en ce domaine.

Vous dites également, que l'adaptation du mix énergétique de chaque pays, dépend d'abord



de son point de départ. En France, E. Macron avait évoqué il y a quelques années son souhait de fermer plusieurs réacteurs nucléaires, et de réduire la part du nucléaire dans le mix. Il est ensuite revenu sur ces déclarations, annonçant un grand plan de relance du nucléaire. Qu'en pensez-vous ? ce revirement est-il uniquement dû à la guerre en Ukraine ?

De son point de départ, mais pas seulement... Si j'avais un mix électrique idéal à proposer, dans l'absolu ce serait celui de la Norvège : bon an mal an, 88% d'hydraulique, 10% d'éolien ! C'est impossible en France, ne serait-ce que parce que, sauf à envoyer des vallées entières (et les villages et bourgs qui vont avec), la capacité d'hydraulique y est quasiment saturée.

En France, le nucléaire représente de l'ordre de 60% à 70% de la production d'électricité selon les années, prévoir de s'en priver en fermant à échéance rapide les centrales existantes était à tous égards inepte et conduisait dans une impasse, énergétique et économique bien sûr, mais aussi écologique. Le modèle allemand de l'Energiewende l'illustre un peu plus chaque jour ; aujourd'hui même (4 juillet 2024, 16h00) l'électricité est produite avec 25 g/eq CO₂/kWh en France, contre 282 g/eqCO₂/kWh en Allemagne ! Et ce rapport de 1 à 10 est une réalité structurelle. Il faut savoir si l'on prend réellement au sérieux le risque climatique !

La guerre en Ukraine a sans doute précipité le revirement que vous évoquez, mais, a aussi beaucoup joué l'absurdité à laquelle conduit l'Energiewende allemande : une électricité chère - la plus chère en Europe, à l'exception du Danemark - et dont la production est très émissive. Tout cela, sans perspective dans l'immédiat de se passer du combo charbon-lignite et, au-delà, de pouvoir éviter l'utilisation massive de gaz fossile. J'ajoute pour faire bon poids, que, faute d'une diversification de ses sources, l'Allemagne passe ainsi d'une dépendance au gaz russe à celle au gaz (de schiste !) américain ! Diversifier les sources d'approvisionnement, c'est *ipso facto* s'obliger à passer des contrats à long terme avec les nouveaux fournisseurs, comme on l'a vu avec le Qatar ; contrairement à ce qui peut être dit, l'utilisation du gaz fossile a encore de très belles années devant lui en Allemagne !

Au total, ce n'est pas beaucoup s'avancer que de prédire que l'Allemagne devra revenir sur ses choix comme sur ses refus, car cette option n'a pas d'avenir.

Construction européenne :





Les élections européennes se sont achevées il y a quelques semaines. Certains candidats ont défendu un projet européen fédéraliste. Selon vous, même si l'UE semble en apparence avancer vers davantage de fédéralisme, des difficultés (logique d'affrontement plutôt que d'entraide entre les Etats, légitimité des responsables politiques européens, etc.) rendent ce projet, inenvisageable. Vous défendez une Union européenne de la coopération, plutôt que fédéraliste. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer, les crises successives qu'a connues l'UE, n'ont pas substantiellement changé la donne ; si des avancées fédérales ont bien été engagées, les reculs et les refus ne sont pas négligeables non plus. Si l'UE est devenue plus fédérale dans ses institutions, - en particulier le rôle du Parlement s'est affirmé, ce qui est une bonne chose -, elle n'en demeure pas moins un édifice institutionnel profondément néolibéral, c'est-à-dire où la démocratie n'a de place que limitée : elle doit s'y borner à l'acquiescement ! Cela conduit à deux impasses.

La première est que si la question démocratique reste posée, celle de la légitimité des institutions et de leurs dirigeants l'est aussi. Pas de fédéralisme possible, sans une légitimité « supranationale ». On se souvient à cet égard du référendum de 2005 et de la façon dont le rejet populaire du TCE a été dénié ; on se souvient aussi des propos de J. Cl. Juncker en janvier 2015 à propos de l'arrivée au pouvoir de Syriza en Grèce : « il ne peut pas y avoir de choix démocratique contre les traités ». C'est, je crois, assez dire qu'avec l'UE, la démocratie est réduite aux apparences ; ce qui est certes mieux que rien, mais ne peut pour autant passer pour suffisant.

La seconde raison tient à la construction incomplète de la monnaie unique qui en découle. Une BCE strictement indépendante, ainsi mise à l'abri des influences supposément délétères du politique, et qui a pour seul objet de maintenir la stabilité des prix, des traités qui lui interdisent explicitement de financer les États membres (Art 123-1 du TFUE). Ces choix vouent l'euro à aller de crise en crise, du fait de la non-coordination des politiques budgétaires et des différentiels d'inflation. Il a fallu que l'euro soit au bord de l'abîme, en 2015, puis lors de la crise du Covid, pour que ces dispositions soient, transitoirement, mises de côté. On se félicitera certes de cette flexibilité inattendue, mais enfin elle démontre surtout, *a contrario*, l'absurdité de ces règles qu'il faut suspendre dès lors qu'une difficulté un tant soit peu sérieuse se présente. De même, la politique de hausse des taux engagée par la BCE n'avait pour seul but que de casser par avance l'amorce d'une boucle prix-salaires, alors même que l'inflation n'était pas tirée par la demande mais par la hausse brutale des prix de



l'énergie et celles résultant des goulots d'étranglement post-Covid des chaînes de production mondialisées, une inflation par les coûts, donc ! Bref, une politique austéritaire à l'égard des salariés...

Et enfin, cerise sur le gâteau, que dire de cette phrase d'un banquier central, rapportée par Le Monde (du 4 juillet) à propos de la situation française et du risque d'une hausse du « spread » (écart) de taux à son détriment du fait des incertitudes politiques actuelles ? « On sait que les marchés ont un rôle à jouer dans la discipline budgétaire et nous ne détruirons pas ce rôle », c'est ce que, dans un de ces étranges bégaiements dont l'Histoire est coutumière, dit le gouverneur de la banque centrale de... Grèce. Autant dire que pour affirmer la discipline maastrichtienne et faire en sorte que « La France (puisse) avoir un peu peur », la BCE laissera les marchés jouer contre les choix démocratiques, au risque, assumé donc, du chaos pour l'Euro ... Le marché comme père Fouettard des citoyens, en somme.

Ce sont là les raisons pour lesquelles effectivement nous plaidons pour une coopération entre États-membres et non pour plus de fédéralisme. Pourquoi en effet vouloir déléguer plus encore, alors que, du fait même de la nature des institutions européennes et de l'intangibilité postulée des dispositions des traités, les abandons de souveraineté supplémentaires auxquels il faudrait alors consentir ne s'accompagneront pas et ne seront pas équilibrés par un approfondissement démocratique ?

Services publics :

On observe ces dernières décennies, une part de plus en plus importante du privé à but lucratif dans les secteurs publics (hôpitaux, systèmes de garde, écoles, etc.), ainsi que l'ouverture à la concurrence d'entreprises français, remplissant une mission de service public essentielle (électricité, transport, etc.). Les services publics permettent pourtant de réduire les inégalités, en redistribuant les revenus (en complément des prestations sociales). Comment endiguer ce glissement, des services publics vers le privé ?

Ce glissement progressif vers la mise en concurrence généralisée, qu'il s'agisse de services publics ou d'entreprises, est requis par la libéralisation qui est le cœur de la pensée magique néolibérale, sa pierre philosophale, et sert de norme absolue à la CEE, puis à l'UE depuis l'adoption de l'Acte unique voulu par J. Delors en 1986 : un marché unique - et non plus « commun » - des marchandises, des capitaux et des services. Les



directives l'organisent, en particulier s'agissant de l'énergie et des transport ; mais ce n'est pas moins vrai, par exemple, des assurances, sur lesquelles sont rabattues les mutuelles ... Et l'on peut à l'envie multiplier les exemples. Bref, pas vraiment de possibilité de redonner une véritable place aux services publics sans s'affronter d'une manière ou d'une autre aux contraintes que leur fixe indument l'Europe telle qu'elle existe.

Dettes :

En début d'année, le gouvernement a dévoilé son plan de réduction des dépenses, pour réaliser 10 milliards d'euros d'économie. Ce n'est qu'une première étape : le gouvernement ambitionne de passer sous la barre des 3% de déficit en 2027. Il y a cette idée qu'on retrouve souvent dans les médias, à la télévision, que la France vit à crédit. Ce que vous dites dans le livre, c'est que la dette ne coûte rien tant que le taux d'intérêt est inférieur au taux de croissance nominal et qu'elle est un levier pour les investissements publics. Pourriez-vous revenir sur ces points ?

Ce ne sont pas 10, mais 20 Md€ de réduction des dépenses qui sont (étaient ?) visés pour cette année et 50 Md€ l'an prochain ! Les règles budgétaires, issues de Maastricht et récemment renouvelées, nous imposent ce régime drastique de réduction du déficit pour éviter les conséquences de la « procédure de déficit excessif » engagée par Bruxelles contre la France.

Pourquoi pas dira-t-on, car le bon sens veut que la France ne puisse vivre durablement « au-dessus de ses moyens ». Sans doute, mais encore faut-il d'abord préciser que ce déficit est organisé. Ainsi en 2023, le déficit « surprise » de 154 Md€ (5,5 % du PIB) n'est pas le résultat d'une explosion des dépenses publiques ; bien au contraire, leur évolution a été inférieure à l'inflation, en d'autres termes elles ont été réduites en volume. La vraie raison tient à la baisse drastique des recettes (- 4,4% en volume). Elle est essentiellement due aux baisses de fiscalité qui ont été consenties : suppressions de la CVAE et de la taxe d'habitation, exonérations supplémentaires de cotisations employeur. Cadeaux aux ménages les plus riches (suppression de l'impôt sur la fortune, « flat tax » sur les revenus du capital ...) et aux entreprises, telles sont les raisons qui, au-delà du « quoi qu'il en coûte », expliquent la persistance de tels déficits et donc un endettement accru.



Cela dit, nous pensons que la dette n'est pas un mal en soi. Elle est (et sera) nécessaire pour financer les très lourds investissements qui, comme je l'ai indiqué précédemment, nous attendent pour les décennies à venir ; elle est le moyen d'en étaler dans le temps la charge, alors même que les effets de ces investissements profiteront aux générations à venir.

Enfin, comme vous l'indiquez dans votre question, les niveaux actuels de la dette et des taux d'intérêt restent largement inférieurs au risque de « boule de neige », qui ferait que nous devrions alors emprunter pour payer ... les intérêts. Pour cette raison la France n'est donc pas en faillite. Elle l'est d'ailleurs d'autant moins que, par ailleurs comme nous le dit la comptabilité nationale, le patrimoine détenu par les administrations publiques est supérieur à leur dette.

Y-a-t-il d'autres sujets, que vous n'avez pas abordés dans le livre, mais qui mériteraient d'y consacrer un chapitre selon vous ?

Cet ouvrage est un livre d'économistes qui entendaient le rester ; nous n'avions donc ni l'ambition, ni le projet de nous évader du champ de compétence qui est usuellement assigné à notre discipline. Ce livre ne traite donc, par exemple, ni de sujets « régaliens », ni des questions d'immigration qui leur sont assurément connexes. De bien d'autres questions aussi sans doute. Ce n'est pas en minimiser l'importance, surtout dans l'état actuel du débat public, mais il nous a semblé que cela aurait été une bien misérable approche de ces sujets que celle d'économistes se bornant à chiffrer « combien cela coûte ». Cela sera possible le jour où un projet politique d'ensemble étant disponible, il nous faudra bien faire notre métier.

Si ce livre ne saurait donc passer pour ce qu'il ne se veut pas – un projet politique –, cela ne veut pas dire qu'il n'est pas politique. Car l'intitulé « Réponses à quinze questions qui fâchent » qui lui sert de sous-titre n'est pas anodin. Ce ne sont d'ailleurs pas les questions qui fâchent, mais les réponses que nous leur apportons. Et qui donc fâchent-elles et avec qui nous ont-elles d'ores et déjà fâché, comme la presse a pu s'en faire l'écho ? Ce sont des questions qui traversent la gauche telle qu'elle est désormais et des réponses qui la divisent. Des réponses entre lesquelles il lui faudra trancher, du moins dès lors qu'elle voudra bien dans ses différentes composantes ambitionner un exercice réel des responsabilités.



Pour citer cet article :

Jacques Rigaudiat, Entretien avec Jacques Rigaudiat, « Penser l'alternative, Réponses à quinze questions qui fâchent », *Les Cahiers de santé publique et de protection sociale*, N° 51 décembre 2024.

